



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 12 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le 12 juin à 16h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Jean-Luc BOURGEAUX, André LEFEUVRE, Luc MANGELINCK, Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoir : de M. Joël SIELLER à M. Philippe LETOURNEL et de M. BONNIN à M. NADESAN

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Joël SIELLER, Marc HERVE, Philippe BONNIN, Jacques BENARD, Joseph BOIVENT et Jean-Luc OHIER (suppléant de M. Jacques BENARD)

Assistaient également : Madame PERRATON et Messieurs DECONCHY, ISAMBERT et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 8

Nombre de Membres du Comité votants : 10

Date de la convocation : le 05 juin 2018

ADMINISTRATION GENERALE

N°18/06/10 Vœu : financement agence de l'eau

Comité Syndical du 12 juin 2018

N°18/06/10 Vœu : financement agence de l'eau

Monsieur Le Président donne lecture de la motion adoptée par le comité de bassin de l'agence de l'Eau Loire Bretagne dénonçant les prélèvements de l'Etat sur le budget. Les élus soulignent le rôle fondamental de l' Agence de l'Eau dans le financement des actions de reconquête de la qualité de l'eau, des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement et dénoncent ce prélèvement qui rend l'impôt illisible.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir:

1°) APPROUVER la motion de l'Agence de l'Eau

2°) CHARGER le Président de transmettre cette délibération au gouvernement et à l'AELB

Les membres du comité adoptent ce rapport à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 12 juin 2018

Le Président

Auguste FAUVEL

